



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Quatre-vingt-troisième session

Siège de la FAO, Rome (Italie)*

14-18 novembre 2022

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/EXEC 22/83/1
2	Examen critique Partie I Partie 2 Partie 3 (zilpatérol) Partie 4	CX/EXEC 22/83/2 CX/EXEC 22/83/2 Add.1 CX/EXEC 22/83/2 Add.2 CX/EXEC 22/83/2 Add.3
3	Rapport du Sous-Comité du Comité exécutif sur l'application des Déclarations de principes concernant le rôle de la science	CX/EXEC 22/83/3
4	Rapport du Sous-Comité du Comité exécutif sur les nouvelles sources d'aliments et nouveaux systèmes de production	CX/EXEC 22/83/4
5	Rapport intérimaire du Sous-Comité du Comité exécutif sur l'avenir du Codex	CX/EXEC 22/83/5
6.1	Examen des organisations non gouvernementales internationales ayant un statut d'observateur auprès du Codex	CX/EXEC 22/83/6
6.2	Demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex présentées par des organisations non gouvernementales internationales	CX/EXEC 22/83/7
7	Questions financières et budgétaires relatives au Codex	CX/CAC 22/45/15
8	Questions émanant de la FAO et de l'OMS	CX/CAC 22/45/16
9	Plan stratégique du Codex 2020-2025 – Rapport sur l'exécution 2020-2021	CX/CAC 22/45/14
10	Fonds fiduciaire du Codex – Informations actualisées	CX/EXEC 22/83/11
11	Soixantième anniversaire de la Commission du Codex Alimentarius 1963-2023	CX/CAC 22/45/20
12	Autres questions	
13	Adoption du rapport	

* La réunion se déroulera en présentiel, mais il sera possible d'y participer à distance: les débats auront lieu du 14 au 16 novembre 2022, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures (heure d'été d'Europe centrale); l'adoption du rapport aura lieu le 18 novembre 2022, de 12 heures à 15 heures (heure d'été d'Europe centrale).